

Règlement du Tournoi de Match Play 2024

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les joueurs et joueuses :

- Être adhérent de l'ASGL (Clubs : Golf de Lacanau - Golf de la Méjanne et Golf du Baganais).
- Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaire de la licence FFG et à jour du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf.
- Posséder un certificat médical pour prétendre pouvoir utiliser une voiturette.
- Acquitter un Droit de Jeu définitif pour toute l'épreuve de 20 euros pour le Simple et de 10 euros par joueur(euse) pour chaque épreuve de Double (Hommes, Dames et Mixte) à régler à l'accueil lors de l'inscription ou au plus tard lors de la première rencontre.

2- ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Comité de l'Épreuve :

Il est composé de Guillaume DUBOIS Président de la Commission Sportive, Éric PAPON Secrétaire Général de l'ASGL Responsable des Compétitions Club et Alain RÉSIGNÉ Superviseur du Match-Play Hiver.

3- FORMULES DE JEU DU MATCH PLAY

Les index pris en compte sont les index officiels au 18 décembre 2023 (date limite des inscriptions).

Match-play individuel en Brut			
1^{er} Série Hommes	0 à 11,4 départs blancs	Formule en Brut	1 tableau Hommes Série1
1^{er} Série Dames	0 à 15,4 départs bleus	Formule en Brut	1 tableau Dames Série1

Match-play individuel en Net (tous les index > à 24,4 sont ramenés à 24)			
2^{ème} Série Hommes	11,5 à 24 départs jaunes	Formule en Net (3/4 du handicap rendu)	1 tableau Hommes Série2
2^{ème} Série Dames	15,5 à 24 départs rouges	Formule en Net (3/4 du handicap rendu)	1 tableau Dames Série2

Match Play Double en Brut			
1^{er} Série Hommes	Somme des index < 23 Départs blancs pour les 2	Formule Foursome	1 tableau Double Hommes Série1
1^{er} Série Dames	Somme des index < 31 Départs bleus pour les 2	Formule Foursome	1 tableau Double Dames Série1

Match Play Double en Net (3/4 du handicap rendu)			
2^{ème} Série Hommes	Somme des index ≥ 23 Départs jaunes pour les 2	Formule 4 balles	1 tableau Double Hommes Série 2
2^{ème} Série Dames	Somme des index ≥ 31 Départs rouges pour les 2	Formule 4 balles	1 tableau Double Dames Série 2
1^{er} Série Mixtes	Somme des index < 27 Départs blancs (Homme) et bleus (dame)	Formule 4 balles	1 tableau Double Mixte Série 1
2^{ème} Série Mixtes	Somme des index ≥ 27 Départs jaunes (Homme) et rouges (Dame)	Formule 4 balles	1 tableau Double Mixte Série 2



4- FORMULES DE JEU DE LA CONSOLANTE

Pour tous(tes) les joueurs(ses) ayant perdu au 1er tour de simple, ils pourront participer au tournoi de la Consolante organisé au golf de la Méjanne et sur 9 trous avec les mêmes règles que pour les tableaux principaux.

Consolante en Brut			
1 ^{er} Série Hommes	0 à 11,4 départs blancs	Formule en Brut	1 tableau Hommes Série1
1 ^{er} Série Dames	0 à 15,4 départs bleus		1 tableau Dames Série1

Consolante en Net (tous les index > à 24,4 sont ramenés à 24)			
2 ^{ème} Série Hommes	11,5 à 24 départs jaunes	Formule en Net (3/8 du handicap rendu)	1 tableau Hommes Série2
2 ^{ème} Série Dames	15,5 à 24 départs rouges		1 tableau Dames Série2

Le Comité de l'Epreuve se réserve le droit de modifier la composition des tableaux en cas d'inscriptions peu nombreuses.

LES SPÉCIFICITÉS DU RÈGLEMENT DE LA CONSOLANTE	
1	Les matchs de la Consolante hors finale se jouent sur les 9 trous du parcours de la Méjanne.
2	Les finales des Consolantes se jouent sur les 18 trous du parcours de l'Ardilouse
3	Les matchs de la Consolante se jouent en BRUT pour la 1 ^{ère} série et en NET pour la 2 ^{ème} série
4	Les départs des matchs de la Consolante sont : – Boules blanches pour la 1 ^{ère} série et boules jaunes pour la 2 ^{ème} série Messieurs ; – Boules bleues pour la 1 ^{ère} série et boules rouges pour la 2 ^{ème} série Dames.
5	Pour les matchs en NET, les index supérieurs à 24 sont ramenés à 24 . Le nombre de coups rendus se calcule de la façon suivante : Pour la Méjanne : 3/8 de la <u>différence entre les deux index</u> (match sur 9 trous). Pour l'Ardilouse : 3/4 de la <u>différence entre les deux index</u> (match sur 18 trous).
6	En cas d'égalité au trou n° 9, le match se poursuit en mort subite <u>sans coups rendus à partir du trou n°1</u> . Il est impérativement dans ce cas de passer à l'accueil afin de solliciter la possibilité de s'intercaler entre deux parties. <u>Une fois le vainqueur connu la partie s'arrête.</u>

5- INSCRIPTIONS : **DATE LIMITE LUNDI 18 DECEMBRE 2023 A MIDI**

L'inscription au Championnat d'Hiver Math Play est à l'accueil du golf de l'Ardilouse ou par téléphone (05 56 03 92 98).

Chaque participant(e) devra renseigner son numéro de téléphone portable ainsi que son mail.

Lors de la réservation au secrétariat de la Méjanne, il est impératif de préciser qu'elle est faite dans le cadre de la Consolante du Tournoi de Match Play.

6- DEROULEMENT DES RENCONTRES

Les **rendez-vous** sont pris de gré à gré par les joueurs(ses) et doivent impérativement être communiqués au Superviseur avant la rencontre.

Pour les tableaux principaux, toutes les rencontres se jouent sur le parcours de l'Ardilouse.

Pour les tableaux de la Consolante, toutes les rencontres se jouent sur le parcours de la Méjanne sur 9 trous sauf les Finales qui se jouent sur le parcours de l'Ardilouse sur 18 trous.

En cas d'égalité au 18 pour les tableaux principaux et au 9 pour la Consolante les joueurs(euses) continuent au départ du 1 en « mort subite » et en brut (sans points rendus).

A l'issue de la rencontre les joueurs(ses) doivent communiquer au **Superviseur** le nom du vainqueur et le score par mail ou par SMS.

Superviseur : Alain Résigné – 06 45 92 65 99 – mp.asgl@orange.fr

Pour tout match programmé qui ne se joue pas à la date fixée sans motif valable (la pluie n'est pas un motif de report), le Comité de Tournoi se réserve le droit de scratcher les deux joueurs notamment si le bon déroulement de l'épreuve en est perturbé.

6- CALENDRIER des RENCONTRES ET DES FINALES

Dates limites des rencontres

Le respect des dates limites de fin de Tour est impératif. Toutefois les rencontres peuvent se dérouler avec l'accord du Superviseur avant les périodes prédéfinies et au gré à gré entre les joueuses ou joueurs si l'avancement du tableau le permet.

Si, pour une raison motivée, un match ne peut se dérouler en respectant la date limite, les joueurs(euses) devront en avvertir le Superviseur qui validera ou non le report.

Sauf modification motivée pour le bon déroulement du Tournoi, le calendrier prévisionnel des matchs est le suivant :

Simples	
Début du Tournoi	23 décembre 2023
Date limite du tour préliminaire	14 janvier 2024
Date limite 1 ^{er} tour	4 février 2024
Date limite 1/8 finale	18 février 2024
Date limite 1/4 finale	3 mars 2024
Date limite 1/2 finale	17 mars 2024
Finales	24 mars 2024

Doubles	
Début du Tournoi	23 décembre 2023
Date limite du tour préliminaire	14 janvier 2024
Date limite 1 ^{er} tour	4 février 2024
Date limite 1/4 finale	18 février 2024
Date limite 1/2 finale	10 mars 2024
Finales	17 mars 2024

Consolantes	Date de début du tournoi	15 janvier 2024
	Date limite du tour préliminaire	18 février 2024
	Date limite 1 ^{er} tour	3 mars 2024
	Date limite 1/2 Finale	17 mars 2024
	Finale	24 mars 2024

Horaire prévisionnel des Finales Doubles **le dimanche 17 mars**

- Départs à partir de 13 h30 : Double Dames, puis Double Messieurs, puis Double Mixte

Horaire prévisionnel des Finales Simples **le dimanche 24 mars**

- Départs à partir de 11 h30 dans l'ordre suivant :

- Consolante Simple Dames 2^{ème} série
- Consolante Simple Messieurs 2^{ème} série
- Consolante Simple Dames 1^{ère} série
- Consolante Simple Messieurs 1^{ère} série
- Simple Dames 2^{ème} série
- Simple Messieurs 2^{ème} série
- Simple Dames 1^{ère} série
- Simple Messieurs 1^{ère} série

Affichage des tableaux des tournois

Les tableaux seront mis à jour régulièrement et pourront être consultés :

- À l'accueil de l'Ardilouse et de la Méjanne,
- Sur la rubrique « Championnat d'hiver de Match Play 2023 » du site de l'ASGL à l'adresse web : <http://asgolflacanau.org/>.

7- REMISE DES PRIX

La remise des prix (Simple et Double) se fera le dimanche 24 mars à l'issue des Finales des Simple.